

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 24 janvier 2012 à 19 h 15 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Line Lecours
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Patricia Pépin
Monsieur Alain Gervais	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Jean-Pierre Hogue	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Thiffault-Marchand
Monsieur Serge Lafontaine	Monsieur Marco Trottier
Madame Brunelle Lafrenière	Madame Nicole Trudel

Ainsi que madame Isabelle Thiffault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Messieurs Luc Gaudreault, Mario Lebel et Marco Trottier participent à distance par vidéoconférence de l'école secondaire Champagnat.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Denis Lemaire.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public à cette séance est constatée.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 131 0112

Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0112-01 soit adopté avec les ajouts suivants :

- 04.03 Adoption du rapport annuel;
- 05.02 Félicitations.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 132 0112

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0112-02, soit approuvé tel que présenté.

Adopté unanimement

En l'absence de public aucune intervention n'est faite ni à la période de questions réservée à l'assistance ni aux fins de représentations relativement à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire.

Consécutivement et en conformité avec l'ordre du jour, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets présentés par la direction générale.

Plan d'action
régional de la
Commission
scolaire pour son
renouvellement

RÉSOLUTION 133 0112

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 71 1011, qu'il y a eu formation d'un comité de travail pour l'étude du Plan d'action 2011-2013 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) pour un renouvellement des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT à la suite de travaux que ce comité de travail a présenté une recommandation quant à un plan d'action régional;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit adopté le Plan d'action régional de la Commission scolaire de l'Énergie pour son renouvellement, décrit au document 0112-03.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 134 0112

progressive;

CONSIDÉRANT, que des membres du personnel cadre ont demandé de participer à un plan de mise à la retraite

CONSIDÉRANT que ce régime a pour but de permettre à une personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient acceptées les demandes de retraite progressive, dans un plan d'un à cinq ans, pour le personnel suivant :

• Suzie Boucher	6 jours/an	Début 6 février 2012
• Pierre Bragagnolo	10 jours/an	Début 6 février 2012
• Serge Carpentier	3 jours/an	Début 23 mai 2012
• Josée Cossette	3 jours/an	Début 23 mai 2012
• Hélène Côté	6 jours/an	Début 6 février 2012
• Maryse Demers	6 jours/an	Début 6 février 2012
• Marie Hénault	3 jours/an	Début 6 février 2012
• Céline Roy	6 jours/an	Début 6 février 2012
• Serge Trudel	6 jours/an	Début 6 février 2012

QU'il demeure entendu que cette acceptation est sous réserve de l'attestation par la CARRA des droits de la personne à une pension à la fin du plan de mise à la retraite progressive;

QU'elle est également sous réserve du respect par le gouvernement de ces ententes de retraite progressive pour l'application des conditions actuelles de mise à la retraite (facteur 88, critère de 35 ans de services sans minimum d'âge et réduction actuarielle à 3 % par année).

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 135 0112

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre;

CONSIDÉRANT que les Services du secrétariat général et des communications ont élaboré, notamment en collaboration avec les Services éducatifs (jeunes) et les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, le rapport annuel 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit adopté le rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire de l'Énergie, tel que décrit au document 0112-04;

QU'il demeure entendu, en conformité avec la loi, qu'une séance publique d'information, à laquelle sera invitée à participer la population, sera tenue.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, une résolution de condoléances et des résolutions de félicitations sont adoptées.

Condoléances

RÉSOLUTION 136 0112

récemment décédé;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Guy Lafrenière, père de madame Brunelle Lafrenière commissaire, est

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Brunelle Lafrenière et à sa famille.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 137 0112

remporté le premier prix au concours régional *Affiches de la paix*, un concours organisé par le Club Lions international;

CONSIDÉRANT que Francis Bouchard, élève de 1^{re} secondaire de l'école secondaire Champagnat, a

CONSIDÉRANT que chaque année, les Clubs Lions du monde entier sont fiers de parrainer le concours Lions international d'affiches de la paix dans les écoles et auprès de la jeunesse locale;

CONSIDÉRANT que ce concours, destiné aux jeunes de 11 à 13 ans, vise à encourager les enfants de tous les pays à exprimer, à travers l'art, leur vision de la paix;

CONSIDÉRANT que le dessin de Francis Bouchard sera présenté à New York et représentera tout le Québec, les îles Saint-Pierre et Miquelon et une partie de l'Ontario, et qu'il pourrait ainsi être sélectionné à l'international;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que des félicitations soient adressées à Francis Bouchard, lauréat du premier prix au concours régional *Affiches de la paix*.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 138 0112

CONSIDÉRANT que le centre de formation professionnelle Carrefour Formation Mauricie a procédé à un affichage extérieur aux fins de publiciser les programmes offerts;

CONSIDÉRANT que cette initiative assure une belle visibilité de ces programmes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées à l'équipe du Carrefour Formation Mauricie pour cette excellente initiative.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). Madame Maryse Demers soumet à l'approbation du conseil des commissaires les services éducatifs dispensés dans les écoles en 2012-2013.

Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie en 2012-2013

RÉSOLUTION 139 0112

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 236 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire détermine les services éducatifs dispensés par les écoles;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que les services éducatifs dispensés par les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie en 2012-2013 soient adoptés tel que décrit au document 0112-05.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Denis Lampron soumet une recommandation concernant la conclusion d'une entente pour offrir un programme de formation. Une résolution est adoptée en ce sens.

Mécanique de véhicules lourds – Programme 5330

RÉSOLUTION 140 0112

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est disposée à offrir ses programmes de formation professionnelle à l'extérieur de sa région;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire des Chênes et de la Commission scolaire de l'Énergie à offrir un service de formation en mécanique de véhicules lourds routiers (5330) dans la région du Centre-du-Québec à Drummondville;

CONSIDÉRANT qu'Emploi-Québec reconnaît les besoins de main-d'œuvre pour les types d'emploi en mécanique de véhicules lourds routiers pour la région du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chênes reconnaît l'expertise de la Commission scolaire de l'Énergie dans le secteur de l'entretien d'équipement motorisé;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt de la clientèle ainsi que des deux (2) parties d'agir en partenariat dans la prestation de ce service de formation;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport privilégie le partenariat entre commissions scolaires sous forme de prêt de programme pour dispenser la formation;

CONSIDÉRANT que les deux (2) commissions scolaires répondent aux exigences du MELS, soit :

- 1) qu'Employi-Québec émet un avis favorable;
- 2) que la Commission scolaire des Chênes ait les infrastructures adéquates;
- 3) que les enseignants relèvent de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise la conclusion d'une entente avec la Commission scolaire des Chênes concernant le programme de « Mécanique de véhicules lourds routiers (5330) »;

Que par suite, le directeur général, monsieur Denis Lemaire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent ensuite les sujets présentés par les Services du secrétariat général et des communications. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Désignation des délégués et d'un substitut à l'assemblée générale de la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 141 0112

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu au mois de juin 2012 ;

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la Commission scolaire a droit à quatre (4) délégués officiels à titre de représentants à l'assemblée générale de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner un (1) substitut en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient désignés les délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. ainsi que le substitut, à savoir :

- ✓ Madame Danielle Bolduc, déléguée;
- ✓ Monsieur Yvon Geoffroy, délégué;
- ✓ Madame Diane Samson, déléguée;
- ✓ Monsieur Mario Lebel, délégué;
- ✓ Madame Patricia Pépin, substitut.

Adopté unanimement

Acceptation du
calendrier de
conservation des
documents

RÉSOLUTION 142 0112

CONSIDÉRANT, en vertu de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chapitre A-21.1), que tout organisme doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents actifs et semi-actifs et qui indique quels documents inactifs sont conservés de manière permanente et lesquels sont éliminés;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit soumettre à l'approbation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (B.A.N.Q.) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT que pour les organismes des réseaux de l'éducation, le ou la signataire doit être la personne autorisée par résolution du conseil des commissaires et que cette résolution doit préciser la fonction de la personne autorisée à signer le calendrier de conservation et ses modifications et à le transmettre pour approbation;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à la mise à jour de son calendrier de conservation en tenant compte du « Recueil des règles de conservation des commissions scolaires », édition janvier 2011, élaboré par la Fédération des commissions scolaires du Québec en collaboration avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le secrétaire général de la Commission scolaire, en l'occurrence Me Serge Carpentier, soit autorisé à signer le calendrier de conservation ainsi que ses modifications et à les transmettre pour approbation;

QU'il demeure entendu que cette autorisation de signature est également valable pour toute modification ultérieure au calendrier de conservation.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer soumet des recommandations relatives à un engagement et à une démission, auxquelles il est donné suite.

Engagement –
Personnel
professionnel

RÉSOLUTION 143 0112

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit combler un poste de personnel professionnel;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis sa recommandation quant à l'engagement d'une personne à ce poste;

CONSIDÉRANT la convention collective applicable aux fins de comblement d'un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisé l'engagement de madame Nicole St-Pierre, bibliothécaire, poste régulier à temps complet de 35 h/semaine, aux secteurs du Bas-Saint-Mauricie et du Haut-Saint-Maurice, et ce, à compter du 25 janvier 2012.

Adopté unanimement.

Démission

RÉSOLUTION 144 0112

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Éric Caron, conseiller pédagogique sur un projet spécifique (FGA du RÉCIT de la Mauricie), laquelle est effective le 31 décembre 2011.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, une résolution est adoptée concernant un mandat.

Mandat pour la
réalisation de
travaux – Édifice
du Dr Lucien-
Ringuet

RÉSOLUTION 145 0112

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie et la Société immobilière du Québec ont conclu un bail relatif à la location d'espaces à l'édifice du Dr Lucien-Ringuet à La Tuque pour une période se terminant le 30 juin 2014 ;

CONSIDÉRANT que ledit bail établit les responsabilités des parties en ce qui concerne les améliorations locatives (clause 6.1) ;

CONSIDÉRANT que la Société immobilière du Québec demande à la Commission scolaire de procéder en tant que maître d'œuvre, à la réalisation de travaux de réaménagement des bureaux, lesquels travaux seront financièrement assumés par la Société;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être réalisés dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT que ce projet sera réalisé en marge des travaux définis au plan d'investissement 2011-2012, tel qu'adopté en juin dernier;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soit autorisée à titre de mandataire, à procéder à la préparation de l'appel d'offres, et subséquemment, à l'octroi d'un contrat et à la réalisation des travaux d'améliorations locatives pour le bénéfice de la Société Immobilière du Québec à l'immeuble ci-avant mentionné;

Que madame Danielle Bolduc, présidente, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire.

Adopté unanimement

À 19 h 55 les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 146 0112 : Madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)



SECRÉTAIRE

